**Voici les nouveautés concernant l'ouverture de la médiathèque :**

Selon les directives du Ministère de la Culture et les recommandations de l'Association des Bibliothécaires Français (ABF) il est nécessaire d'ouvrir progressivement les médiathèques en 3 phases.

Il est proposé un calendrier de déconfinement par phases avec un retour à la normale échelonné en fonction des territoires.

Les bibliothèques font partie des dispositions en vigueur pour l'accès aux établissements recevant du public et la responsabilité de la Commune et du directeur de la médiathèque est engagée si les modalités d'accueil ne sont pas respectées.

**Recommandation :** la contamination par contact indirect, ce qui est le cas pour les documents prêtés par les médiathèques. Il est préconisé de mettre en quarantaine **10 jours les documents plastifiés s'ils ne sont pas désinfectés et 3 jours pour les documents papiers ou cartonnés.**

**La désinfection des couvertures de livres doit se faire avec une lingette imprégnée d'éthanol de même pour les boîtiers CD et DVD.**

**Il faut mettre en place un espace dédié à la quarantaine des documents qui ne doit pas être accessible au public.**

**Nettoyage/désinfection des mobiliers et surfaces : avec des détergents virucides répondant à la norme NF EN 14476 préconisés matin et soir.**

**Ouverture en 3 phases de la médiathèque :**

1/ **semaine du 11 mai** : seuls les retours des documents seront effectués par le public les lundi, mardi et mercredi de 15h à 18h30. Ils se feront dans le hall, les livres seront stockés dans des caisses sous l’escalier avec un sas fermé par des barrières et des tissus et non accessible au public pendant 3 jours.

La première semaine sera consacrée à la désinfection des couvertures et au reclassement en rayon.

2/ **Semaine du 18 mai au 3 juin.**

Mise en place d’un « book drive » qui fonctionnera lundi, mardi et mercredi 15h à 18h30 sur réservation des ouvrages par mail ou par téléphone et sur RDV : 1 personne par quart d’heure

Le public doit porter son propre sac pour emporter les livres et il est conseillé de porter un masque et de venir sans les enfants.

**3/ A compter du 8 juin et jusqu’à nouvel ordre :**

- Un maximum de 10 personnes accueillies dans les locaux de manière simultanée

- Chaque personne pourra rester dans les lieux 15 min afin de choisir les supports qu’elle souhaite emprunter. Il n’y aura pas la possibilité de consulter les documents sur place.

- Les familles entières ne sont pas admises. Seuls 1 adulte et 1 enfant pourra se

rendre à l’intérieur,

- 2 ordinateurs seront disponibles pour le public. Pas de possibilité de photocopie

- Chaque espace de la médiathèque sera doté d’un flacon de gel hydroalcoolique

- L’ascenseur sera réservé aux personnes à mobilité réduite. 1 personne seulement à l’intérieur.

- L’entrée et la sortie de la médiathèque seront différenciées pour éviter les

croisements de personne (entrée habituelle et sortie par l’escalier extérieur),

- La signalétique au sol permettra de respecter les distances prescrites (dans le

hall,devant la bande de prêt …)

- Les retours des supports empruntés seront organisés dans le hall d’accueil avec le dispositif de barrière en plexiglas. Les supports seront laissés 72 heures dans des bacs spécifiques afin qu’ils soient décontaminés par l’action du temps sur des surfaces inertes. Ils seront remis en rayon à l’issu de cette période et les couvertures en plastique seront nettoyées avec des lingettes.

La communication au public et l’affichage correspondant sera positionné par le personnel.

A noter : les horaires d’ouverture au public sont décalés (à cause du temps de

décontamination à prévoir pour les livres) et sont les suivantes : lundi, mercredi, vendredi

15h30/18h30, samedi 10h - 12h.

Aucune animation ne sera proposée jusqu’à nouvel ordre.

Le port du masque et de gants sont obligatoires pour le personnel, le port du masque est souhaité pour le public adulte.